

PLUSZAP 30

DESTRUCTEUR D'INSECTES VOLANTS
À GRILLE ÉLECTRIQUE

Présentation

Le destructeur d'insecte **PLUSZAP 30** possède une haute performance allée à un design moderne. Sa finition soignée en inox permet à ce produit d'être utilisé dans les espaces ouverts au public tels que les environnements commerciaux.

Le positionnement asymétrique des tubes, de chaque côté de la grille, permet d'augmenter la diffusion de lumière UV, tandis que la grille, de par son emplacement stratégique, facilite l'accès aux tubes et augmente la surface d'électrocution.

PLUSZAP 30 possède également un bac récupérateur profond avec des rebords anti-débordements qui coupe l'alimentation lorsqu'il est retiré. Cela permet une plus grande sécurité pendant le service.

Le changement des tubes se fait facilement et sans aucun outil.

Grâce aux lampes anti-éclats Synergetic® (vertes), le désinsectiseur **PLUSZAP 30** attire 30% de plus d'insectes que les lampes traditionnelles. Espèces ciblées : insectes volants, mouches, moustiques, guêpes, mites.

Ce produit, testé indépendamment, est certifié aux normes RoHS, ainsi qu'aux différents standards Européens.

Points forts

- Différentes possibilités d'installation (mural, posé, suspendu...).
- Entretien facile et changement des tubes simple et rapide.
- Bac de récupération.
- Grâce aux lampes anti-éclats Synergetic® (vertes), les désinsectiseurs PLUSZAP 30 attirent 30% de plus d'insectes que les lampes traditionnelles.

Caractéristiques techniques

Matériau : inox

Puissance : 30W

Utilisation : espaces ouverts au public (environnements commerciaux...)

Accessoires :

- 2 tubes Synergetic® anti-éclats 15W

- 1 cordon électrique de 1,5 m

Dimensions : H 262 x L 514 x P 130 mm

Couverture : 80 m²

Tubes : 2 x TVX 15-18

Poids : 3,5kg



Références et conditionnements

Réf I3432 : PLUSZAP 30 - Unité

Fourni avec 2 tubes de 15W et 1 cordon électrique de 1,5 m.

Accessoires :

Réf A3432 : Tube Synergetic® de 15W, anti-éclats

Carton de 25 unités

Précautions d'emploi

Un renouvellement des tubes tous les 12 mois est préconisé pour garantir un maximum d'efficacité, car la production d'UV par le tube décroît tout au long de son cycle de vie.

Il est donc conseillé d'effectuer ce remplacement juste avant la saison propice aux invasions d'insectes volants (Mars/Avril en Europe).